

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 6 / février 2011 / Situation céréalière française

Les dernières prévisions de FranceAgriMer sont marquées par une augmentation de la collecte prévisionnelle de blé tendre. Ce chiffre, conjugué à un stock de report 2009/10 important et à un niveau d'importations inédit permet de dégager des disponibilités importantes pour la campagne 2010/11. La forte demande en blés français à l'international devrait permettre des ventes record vers les pays tiers, évaluées maintenant à 12,1 Mt. Le stock final devrait ressortir à un peu plus de 2,2 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre : révision de l'estimation de collecte 2010/2011

Selon les dernières estimations de FranceAgriMer, la production française de blé tendre est toujours évaluée à 35,6 Mt contre 36,5 Mt en 2009. Cette production devrait permettre une collecte de plus de 32,5 Mt. Au 1^{er} janvier, le rythme des livraisons marque un nouveau record : près de 27,7 Mt de blé tendre ont déjà été livrées aux organis-

Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Fév.	Prov. Fév.
Stock initial	3 424	3 449
Collecte	32 518	33 167
Autres	815	560
Total ressources	36 757	37 176
Ut. intérieures	14 755	15 570
- dont FAB	4 400	5 436
Export. Grains	18 970	17 300
- Union européenne	6 755	7 370
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	12 100	9 804
Export. Farines	820	882
Total exportations	19 790	18 182
Stock final	2 212	3 424

* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

mes stockeurs (stocks en dépôt et collecte réalisée à cette date). En termes de volume, jamais la collecte proprement dite n'a été aussi importante à cette période de l'année (25,8 Mt). Le taux de commercialisation devrait ainsi être très élevé en fin de campagne. Il dépasserait celui de la campagne précédente où le stock (substantiel) de report à la ferme au 30 juin 2009 avait été commercialisé par les producteurs durant la campagne 2009/10. Toutefois la collecte 2010/11 devrait être globalement inférieure à celle de 2009/10 du fait du recul de la production en 2010 par rapport à 2009. L'importance du stock de report de la campagne 2009/10 ne compense pas ce recul. La baisse des disponibilités conjuguée à la forte demande à l'export sur pays tiers implique un besoin d'importations conséquent.

> Céréales secondaires 2010/2011 : collecte de maïs à 12 Mt

La production d'orges est estimée à un peu moins de 10,2 Mt, soit une baisse de 2,8 Mt par rapport au niveau exceptionnel de la campagne précédente. La collecte devrait dépasser 8,3 Mt. Malgré ces éléments, les disponibilités totales demeurent appréciables en raison de l'important stock de report de la campagne 2009/10.

La production de maïs devrait reculer de près de 11 % à un peu moins de 13,6 Mt. Ce niveau de production devrait permettre une collecte de 12 Mt.

> Evolution des prix des céréales : encore en hausse

La demande internationale contribue toujours au soutien des prix intérieurs : le mois de janvier a vu d'importants achats algériens (environ 1,9 Mt de blé tendre achetées par l'OAIC) et tunisiens.

De nouvelles tensions sont apparues sur le marché mondial du blé tendre parallèlement à des inquiétudes liées aux conditions climatiques aux Etats-Unis (sécheresse dans les zones de production du HRW, vague de froid attendue du Kansas au Texas, interrogations quant aux répercussions des mauvaises conditions météorologiques sur la logistique américaine). Le contexte haussier est accentué par la dégradation qualitative de la récolte australienne, des achats chinois de blé tendre (0,5 Mt, sûrement du blé australien, probablement fourrager) et la possible prolongation de l'embargo russe jusqu'à l'automne 2011.

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Fév.	Prov. Fév.
Stock initial	2 365	2 341
Collecte	12 039	13 897
Importations	450	319
Total ressources	14 854	16 557
Ut. intérieures	5 560	4 959
- dont FAB	3 400	2 745
Exports Grains	5 375	7 706
- Union européenne	5 150	7 163
- Pays-Tiers	100	415
Export. Produits	1 570	1 528
Total exportations	6 945	9 233
Stock final	2 348	2 365

Source : FranceAgriMer

> Aliments du bétail

Dans un contexte marqué par les difficultés de la filière porcine, l'affaiblissement de la compétitivité relative des filières animales françaises, la recrudescence de la concurrence des tourteaux du fait des cours élevés des céréales et la plus grande disponibilité des co-produits des biocarburants pour la production d'aliments du bétail, les utilisations totales des trois grandes céréales restent estimées pour 2010/11 à 9,7 Mt (contre près de 9,9 Mt en 2009/10). Du fait de l'écart entre les prix du blé tendre et ceux du maïs au bénéfice de ce dernier, les incorporations de blé sont revues à la baisse à 4,4 Mt (contre un peu plus de 5,4 Mt la campagne précédente). Cette correction profite à l'utilisation de maïs qui pourrait atteindre 3,4 Mt, contre 2,7 Mt en 2009/10. Les mises en œuvre d'orges par les fabricants d'aliments du bétail sont pour leur part toujours estimées à 1,9 Mt.

> Exports 2010/2011 : 12,1 Mt vers les pays tiers

Alors que les livraisons intracommunautaires de blé tendre sont prévues en léger recul (un peu moins de 6,8 Mt contre près de 7,4 Mt en 2009/10), les exportations vers les pays tiers devraient dépasser le record de la campagne 2009/10 (9,8 Mt) et pourraient atteindre les 12,1 Mt. En effet, la demande internationale en blé meunier français demeure très forte. Fin janvier, plus de 8 Mt de blé français ont déjà été chargées à partir des ports français, contre 5,2 Mt lors des sept premiers mois de la campagne 2009/10.

En ce qui concerne l'orge, les livraisons vers l'Union européenne sont prévues en baisse de 9 %, à près de 4,1 Mt. La forte disponibilité en blés déclassés dans l'UE devrait réduire les échanges intra européens de cette céréale et pénaliser les expéditions fourragères françaises vers les autres Etats membres de l'UE, en particulier vers le Benelux et l'Espagne. En ce qui concerne les exportations d'orges françaises vers les pays tiers, elles sont maintenant estimées à 1,8 Mt (0,7 Mt en 2009/10) au vu des chargements réalisés fin janvier 2011 (780 000 tonnes). Le retrait de l'origine mer Noire est favorable aux exportations françaises, notamment vers l'Arabie Saoudite : fin janvier, la France a embarqué près de 0,3 Mt vers cette destination, alors qu'elle n'avait réalisé aucun chargement à la même date l'année dernière.

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Fév.	Prov. Fév.
Stock initial	3 137	1 640
Collecte	8 327	10 615
Importations	50	24
Total ressources	11 514	12 279
Ut. intérieures	2 773	2 687
- dont FAB	1 900	1 678
Export. Grains	5 875	5 210
- Union européenne	4 065	4 494
- Pays-Tiers	1 800	700
Export. Produits	1 300	1 245
Total exportations	7 176	6 455
Stock final	1 566	3 137

Source : FranceAgriMer

Comme pour les autres céréales, les ventes de maïs français seront moindres en 2010/11 vers les autres pays européens, Ces dernières dépasseraient à peine les 5,1 Mt (soit une diminution de 28 % par rapport à la campagne précédente). Si les livraisons françaises devraient baisser à destination du Benelux, la campagne 2010/11 se caractérisera principalement par une chute sensible des expéditions vers la péninsule ibérique. Les importations de maïs non communautaires, la crise de l'élevage et la baisse de la consommation de jambon expliquent cette tendance.

PRIX PAYÉS AU PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En janvier, les prix d'achat en modalité ferme ont enregistré des réévaluations significatives. Les gains s'échelonnent de + 15 €/t (orges fourragères) à +72 €/t (blé dur). Le bonus par rapport à l'an passé s'accroît ainsi un peu plus, avec une moyenne de + 120 % et jusqu'à + 149 % pour les orges brassicoles de printemps. Avec ces nouvelles augmentations, les prix fermes du blé meunier et du maïs rattrapent également maintenant ceux de 2007/08 (+ 2 % et + 7 % respectivement). En revanche, pour les autres espèces, les prix actuels demeurent inférieurs à ceux de 2007/08, le plus fortement pour le blé dur (- 32 %).

Prix payés aux producteurs

En €/t	janvier 2011	janvier 2010
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	233	106
Blé dur	289	128
Orge mouture	190	79
OBH*	193	90
OBP**	223	90

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver
**OBP : Orge Brassicole de Printemps

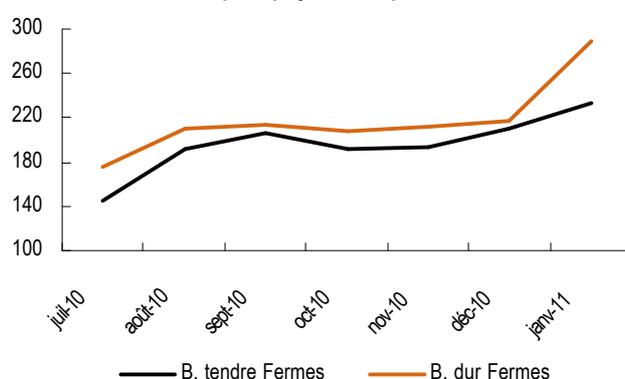
Source : FranceAgriMer

La part des transactions réalisées en modalité d'acompte s'est encore réduite, ne représentant plus que 17 % des achats (encore 30 % le mois dernier), seulement 7 % pour le triticale, mais encore 40 % pour le blé dur.

> Blé tendre

Largement majoritaires, les achats fermes ont encore représenté plus de 80 % des transactions pour le blé tendre en janvier. Le prix moyen relevé a gagné 23 €/t sur le mois ; il s'établit à présent à 233 €/t. A ce niveau, le bonus par rapport à la campagne précédente passe de + 95 % en décembre à + 121 %. De plus, encore inférieur de - 14 % aux prix de 2007/08 le mois dernier, le prix ferme actuel est maintenant comparable (+ 2 %) à celui de janvier 2008. Les écarts de prix d'une région à l'autre se sont renforcés. Ainsi, l'écart maximum entre deux régions est de 18 €/t, relevé entre le Centre-Ouest (226 €/t) et le Nord-Est (244 €/t).

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

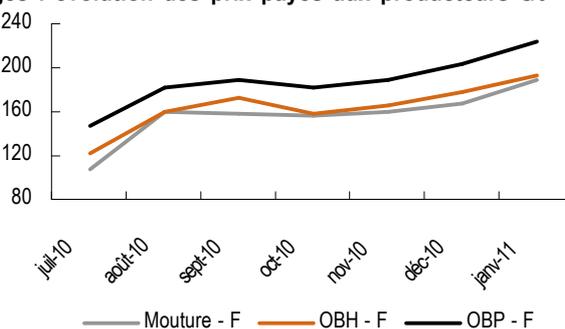
> Blé dur

Le prix ferme du blé dur avait peu évolué depuis cet été, avec des variations de 5 €/t par mois seulement. Janvier marque une rupture avec cette tendance, le prix ferme du blé dur enregistrant la plus forte progression de l'ensemble des espèces enquêtées, soit + 72 €/t. Il atteint à présent 289 €/t, soit 126 % de plus que le prix payé en janvier 2010 (128 €/t), autour de 75-80 % de plus qu'en 2008/09 et en 2006/2007 et 100 % de plus qu'en 2005/06. En revanche, il demeure inférieur de - 32 % à son niveau de janvier 2008, date à laquelle il avait atteint 425 €/t.

> Orges

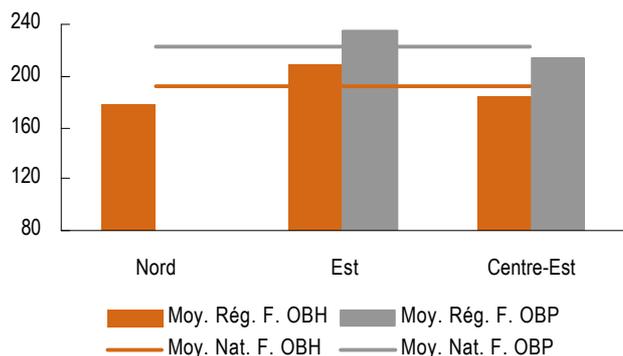
Les achats en modalité ferme ont enregistré des hausses de prix de + 15 €/t (orges brassicoles d'hiver) à + 22 €/t (orges de mouture) en janvier. Le prix ferme moyen des orges fourragères s'établit donc à 190 €/t, soit 100 €/t de plus qu'il y a un an et seulement 13 €/t de moins qu'en 2007/08. Pour cette variété, les prix fermes régionaux sont nettement plus homogènes que les mois précédents. Un intervalle maximum de 4 €/t est relevé entre les regroupements du Centre-Est et du Nord (191 €/t) et celui de l'Est (195 €/t). Pour les orges de brasserie, les disparités régionales dépassent 30 €/t en variété d'hiver, pour une moyenne nationale autour de 193 €/t et 20 €/t en variété de printemps, pour une moyenne nationale à 223 €/t. L'acompte représente encore pour les orges entre 20 et 30% des achats selon la variété.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs €/t



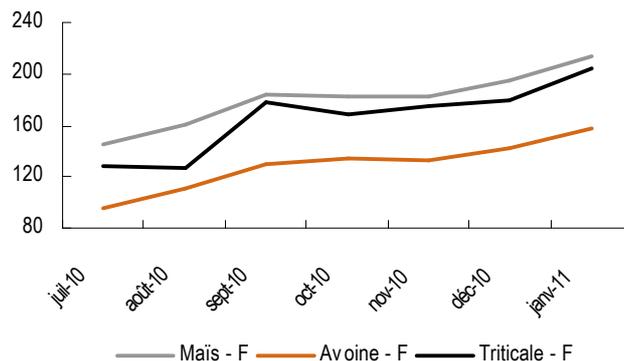
Source : FranceAgriMer

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Maïs/Avoine/Triticale : prix payés aux producteurs €/t



Source : FranceAgriMer

> Maïs

L'acompte rassemblait encore 37 % des achats en décembre. En janvier, cette modalité n'a concerné que 13 % des volumes échangés de maïs, pour un prix moyen autour de 168 €/t. Le prix ferme a gagné 19 €/t sur le mois et dépasse enfin 200 €/t, à 214 €/t (19 €/t de moins que le blé meunier). Dans la continuité des premiers mois de la campagne, les prix fermes du maïs diffèrent toujours très peu d'un regroupement régional à l'autre, l'écart maximum égalant 6 €/t, sans changement sur le mois.

> Avoine et Triticale

En janvier, sans changement, la tonne de triticale s'est échangée quasi exclusivement en achat ferme (93 % des transactions). Le prix ferme du triticale a gagné 25 €/t sur

le mois et approche ses précédents records (226 €/t en septembre 2007), à 204 €/t. Les gains relevés sur l'avoine sont plus modérés (+17 €/t) et portent le prix ferme à 158 €/t, cette modalité représentant 82 % des volumes échangés.

Prix payés aux producteurs

En €/t	janvier 2011	janvier 2010
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	214	116
Avoine	158	77
Triticale	204	89

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagri.fr - Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brule02@franceagri.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagri.fr